

# CHORUS 71



Déposé le 17/12/2010

Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

## Edito

Comme promis dans le Chorus n°92, voici la suite du dossier « Résistances ». Avec Dominique Lhuilier et Pierre Roche, Christine Castejon, Eugène Enriquez, Sabine Delzescaux, Bernard Doray, à partir des extraits de leurs écrits dans l'ouvrage «La résistance créatrice» (nouvelle Revue de PSYCHOSOCIOLOGIE), on termine le tour d'horizon de ce que peut être la résistance au sens ou elle se pratique aujourd'hui.

Si celle-ci semble avoir pris un vilain coup avec la réforme des retraites, la mobilisation de juin à novembre 2010 a eu un caractère assez exceptionnel que les instances nationales de la FSU ont l'intention d'analyser avec soin dans les mois qui viennent.

En Saône-et-Loire, l'intersyndicale a bien fonctionné et a conclu cette période par une intervention peu amicale chez le préfet le 23 novembre (voir page 9).

Résistances également, la grève des agents de Pôle-emploi en Bourgogne, qui ont débattu pendant 3 heures avec leur directeur régional, la grève au Lycée agricole de Davayé, le collectif « un pays, une école, notre avenir », la pétition pour les hôpitaux de la CUCM, la campagne FSU pour le Service Public, l'organisation des Etats Généraux du Service Public les 29 et 30 janvier à Orly. La déclinaison départementale des EGSP se déroulera à Mâcon le samedi 15 janvier 2011 (voir pages 7 et 8)

Mais Noël et la nouvelle année arrivent. L'équipe de la FSU 71 vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2011.

Philippe Dormagen



## Sommaire

- Page 2 et 3 : « Résistances » avec Dominique Lhuilier et Pierre Roche, Christine Castejon, Eugène Enriquez, Sabine Delzescaux, Bernard Doray
- page 4 : Fusion des services de l'Etat: bilan négatif pour 60% des hauts fonctionnaires (sondage)
- page 4 : La politique de l'autruche ! ou les conditions de travail dégradées à Pôle emploi
- page 5 : l'influence des centrales syndicales
- page 5 : campagne FSU pour le service public
- page 6 : grève au lycée Lucie Aubrac
- page 7 : Etats Généraux du Service Public à Mâcon le 15 janvier 2011**
- page 8 : action sociale : des droits trop souvent méconnus
- page 8 : Vous avez dit CEZAM ?
- page 9 : projections sectorielles d'emplois de 2010 à 2015
- pages 9 et 10 : bilan des manifestations sur les retraites
- page 11 : pétition pour les hôpitaux de la CUCM
- page 12 : « un pays, une école, notre avenir »
- page 12 : lettre intersyndicale à l'occasion de la journée européenne du 15 décembre 2010
- page 12 : intersyndicale bourgogne pour la défense des EVS

Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : <http://sd71.ffsu.fr>

Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN \*Trimestriel \*

Prix au N° 1 € \* 17 décembre 2010 \* Numéro 93



## Résistances (suite)

### Dominique Lhuilier,

professeure de psychologie au CNAM

**et Pierre Roche,** chercheur  
au CEREQ

«on ne peut vraiment créer qu'en niant le réel donné » (Dorey, 1995).

La négation est le premier degré de l'autonomie de la pensée.

Les ouvriers, loin de se contenter de se résigner, participeraient activement à leur propre exploitation parce que fortement mobilisés dans et pour les tâches qui leur sont imposées, fussent-elles les plus ingrates, les plus besogneuses, les plus dures, les plus dangereuses.

Résister signifie ici opposer une force à une force qui tend à détruire sa force de travail, sauver coûte que coûte le corps qui la contient, ou pour le moins retarder le temps de l'usure et, à terme, de l'épuisement, de la destruction.

**Qu'est-ce que résister ?  
Qu'est-ce qui résiste ? À quoi  
résiste-t-on ? Comment  
résiste-t-on ?**

La résistance à l'oppression constitue un des quatre droits naturels et on ne cesse aujourd'hui de l'évoquer même si on préfère parfois la nommer « terrorisme ».

Il n'y a pas d'indignation contre l'injustice sans enthousiasme pour la justice.

Mais ce sur quoi l'homme s'appuie pour résister ne pourra jamais être complètement énoncé.

Seule l'indignation, lorsqu'elle est partagée, lorsqu'elle se généralise, devenant l'affaire non de quelques-uns mais du plus

grand nombre, peut non seulement contrarier le processus de destruction et de décomposition de la vie, non seulement le stopper mais l'inverser, le transformer en processus de reconstruction et de recomposition de la vie. **Seule l'indignation peut transformer une somme d'individus atomisés en collectif** et peut permettre le passage de la résistance individuelle à la résistance collective.

### Christine Castejon,

analyste du travail, docteure en  
philosophie

**Une pensée qui résiste invente la  
loi de son propre cheminement  
(Badiou, 2008)**

Notre premier acte de résistance est celui qui nous maintient en vie lorsque nous sommes projetés dans le monde au sortir du ventre maternel. A partir de cet instant, il va falloir «faire avec». Ce n'est pas un être libre qui vient au monde, c'est un être déjà habité par une histoire...un être appelé à trouver sa place dans un univers de règles sociales aux effets massivement normatifs sur les individus.

La pragmatique du langage nous dit que nous sommes en dialogue (jusqu'à tout va bien) mais elle conçoit le dialogue comme une méthode d'ajustement des partenaires de la parole. Dans cette perspective, Autrui est celui qui m'autorise à penser ce que je pense, en le « validant ». **Naissance d'une idéologie du consensus.** En acceptant cette thèse, voire en la propageant, la philosophie a démissionné de sa fonction : ramer contre les évidences. La validation par l'autre est une source d'harmonie mais elle est trompeuse. Étant physiologiquement les premiers écoutants de nous-mêmes, c'est à nous-mêmes d'abord que nous demandons validation.

Le rapport à l'autre est un rapport sans transparence, avec des enjeux de vie et de mort psychique.

L'histoire d'une vie ne peut pas être, par définition, celle d'une

victoire. C'est celle d'une incessante mobilisation, celle qui faisait dire à Castoriadis : **celui qui veut être libre ne peut pas se reposer.**

C'est lorsqu'il tient ferme une conception de son travail, lorsqu'il ne renonce pas à s'interroger sur les critères du travail bien fait, au-delà de ce qu'on lui demande de faire, que le travailleur se noue à des enjeux qui le sortent de lui-même. En acceptant de se taire, au contraire, il se coupe des autres alors même qu'il croit se mettre par le silence à l'abri d'un conflit.

L'employeur se met aux abonnés absents en déléguant l'écoute qui devrait être son principal métier.

### Eugène Enriquez,

professeur émérite à Paris7

La psychanalyste J. McDougall (1978) : « Le caractériel de type normal s'est créé une carapace qui le protège de tout éveil à ses conflits névrotiques et psychotiques. Il respecte les idées reçues comme il respecte les règles de la société et il ne les transgresse jamais même en imagination ».

Il est semblable en cela au « petit homme » dénoncé par W. Reich (1948) qui croit en la pensée des autres, qui se défie de sa propre pensée et qui estime bien souvent être incapable de penser.

Freud : « **Les fous, les visionnaires, les névrosés et les aliénés ont, de tout temps, joué de grands rôles dans l'histoire de l'humanité** ... De tels êtres ont exercé une influence inéluctable sur leur époque et celles qui ont suivi, ils ont lancé d'importants mouvements culturels et fait de grandes découvertes. Ils l'ont pu grâce, d'une part, à la partie intacte de leur personnalité, c'est-à-dire malgré leurs anomalies ; mais d'autre part ce sont précisément souvent les traits pathologiques de leur caractère, l'asymétrie de leur développement, le renforcement anormal de certains désirs, l'abandon sans réserve ni discernement à un but unique qui leur donne la force d'entraîner les autres à leur suite et de vaincre la résistance du monde ».

Mais personne ne pense et n'agit seul. Tout le monde participe à un « collectif de pensée ».

De plus, et c'est sans doute le plus essentiel, si le peuple (et d'ailleurs l'individu) n'est pas en mesure de dire ce qui est juste, il sait, par contre, fort bien ce qui est injuste. Bien que souvent il ne réagisse pas parce que les hommes de pouvoir avancent, en les déformant, des idées qu'il croit être semblables aux siennes, profèrent un discours qui prend en compte ses pensées parfois les plus intimes, parlent à ses pulsions. Il finit par se rendre compte qu'il a été floué.

Les livres d'histoire nous ont bien montré que les révoltes et les révolutions n'étaient jamais le fait d'un homme ou d'un petit groupe mais qu'elles naissent, dans l'ensemble du tissu social, qu'elles avaient de trop nombreux foyers et qu'elles n'éclataient que lorsque ces mouvements sociaux effervescents se rejoignent et permettent à la masse de redevenir « rapide » pour reprendre le terme de E. Canetti (1960).

Si « l'homme sans qualités » ne peut pas vivre tout le temps dans l'incandescence, dans le surgissement de lui-même, s'il est souvent muet et apathique, réfugié au « sous-sol », il est capable de prendre conscience, dans certaines circonstances, de son aliénation et de se mettre à penser, parler et agir autrement - à résister de toutes ses forces.

Résister semble à beaucoup difficile et même inhumain car une telle posture implique nécessairement la possibilité du sacrifice (de sa carrière ou même de sa vie) et l'existence d'un espoir dans un monde nouveau. D'où souvent l'inertie et la servitude.

Se soumettre, c'est être malade ; se sacrifier, c'est donner la parole à la mort ; résister, prendre des risques, c'est « prendre le parti de la vie ».

Le résistant, homme de la vie, est l'homme de l'action dans le présent. S'il trouve du plaisir, c'est dans son acte même, effectué au moment propice.

Le lecteur préfère-t-il la santé à la maladie, la vie à la mort ? La réponse n'est pas aisée car il y a souvent bien des satisfactions à se réfugier dans la maladie et car la petite mort quotidienne des soumis s'accommode d'une existence plus tranquille et plus aimable que celle qui rythme l'action du résistant.

## Sabine Delzescaux,

maître de conférences à Paris-Dauphine

**Harry Potter ou les chemins insolites de la résistance.**

C'est qu'il ne s'agit pas seulement pour Harry Potter de détruire un pouvoir que d'aucuns savent monstrueux, encore lui faut-il le détruire en conservant sa *qualité d'homme*.

Primo Levi : « si celui-là est un homme, si celle-là est une femme, alors je dois pouvoir, y compris au cœur de la tourmente et du tragique, les considérer comme tels car si je ne le peux pas, je cesse moi-même d'en être un, d'en être une. »

Résister, c'est *demeurer homme et demeurer homme*, c'est être capable de s'identifier à autrui y compris lorsque ce dernier se donne à voir dans toute sa monstruosité.

le personnage haineux et antipathique du professeur Rogue incarne la figure la plus trouble et ambivalente de la résistance, le fait que celle-ci s'étaye sur la culpabilité plutôt que sur des principes éthiques lui donnant un visage toujours incertain et duplice.

## Bernard Doray, psychiatre

Dès l'origine l'individu humain est vertébré par la **dynamique du symbole**. Là se niche la résistance primaire, le socle de la pulsion de vie.

Toutes les résistances (du

maquis de 1940 à la mise en place du premier planning familial) semblent puiser aux mêmes sources de la dignité de l'humain. Le conflit entre le légitime et le légal a comme conséquence éthique la possibilité de l'acte résistant face à des lois injustes, ou lorsque s'instaure un déni d'humanité.

L'humanité a besoin d'une certaine dose de dignité pour survivre, il y a des gens qui n'en ont pas du tout, et d'autres qui en ont trop.

Lors du mouvement des prisonniers politiques du Chiapas et du Tabasco et de leurs familles, qui a abouti à plus de 160 libérations de personnes incarcérées dans des conditions iniques et souvent condamnées à des peines très longues, nous étions face à un appareil juridique qui, occupant la place du monopole du droit, instaurait le contraire du droit pour servir un autre maître. À partir de cette constatation, on ne sera pas étonné que l'acte isolé qui a soulevé une fois le coin du voile puisse, dans un certain contexte favorable, subvertir l'ensemble de l'espace de la corruption et même le bousculer au point qu'un politicien (le gouverneur de l'État du Chiapas) puisse trouver plus d'avantages à libérer des innocents qu'à les garder en prison.



# Fusion des services de l'Etat: bilan négatif pour 60% des hauts fonctionnaires (sondage)

PARIS, 2 décembre 2010 (AFP) - Une majorité de hauts fonctionnaires (60%) jugent "négatif" le bilan des fusions des services de l'Etat ces dernières années, même s'ils sont 73% à considérer qu'elles étaient justifiées, selon un sondage Ifop pour Acteurs Publics et Inéum Consulting. Seulement 1% des agents de catégories A (hauts fonctionnaires) jugent "très positif" le bilan des fusions dans les services de l'Etat: Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, directions territoriales de l'Etat, directions centrales des ministères, etc. Ils sont 28% à les estimer "assez positif", mais 41% considèrent le bilan comme "assez négatif" et 19% "très négatif" (11% ne se prononcent pas).

Pourtant, seulement 23% pensent que ces fusions ne sont pas justifiées, contre 73% (4% NSPP). Les critiques portent notamment sur la dégradation des services publics: 70% estiment que les fusions n'ont pas apporté d'amélioration du service rendu au public, contre 26% (4% NSPP). Par ailleurs, 89% des hauts fonctionnaires considèrent également que les fusions n'ont pas entraîné d'allègement de la charge de travail, contre 7% (4% NSPP).

Enfin, 47% des agents de catégorie A estiment que ces fusions ont apporté des gains de productivité, une opinion que ne partagent pas 48% (5% NSPP); 42% jugent qu'elles ont permis une organisation plus efficace de l'Etat, 52% étant d'un avis contraire (6% NSPP).

Les hauts fonctionnaires émettent une appréciation plutôt positive sur celle de la Direction générale des finances publiques (43% l'estiment "plutôt réussie", 24% "plutôt pas réussie", 33% NSPP).

Leur avis est moins flatteur s'agissant de Pôle emploi (66% la considèrent comme "plutôt pas réussie"), celles des Directions régionales de l'Etat (49% de "pas réussie") ou des Directions départementales interministérielles (47% de "pas réussie").

Sondage réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 10 au 17 novembre 2010, auprès d'un échantillon de 384 agents de catégorie A de la fonction publique extrait du panel de l'Observatoire de la modernisation de l'Etat

## La politique de l'autruche !

Le 9 novembre dernier, nous étions plus de 40% à faire grève au nom des **conditions de travail dégradées à Pôle emploi**.

Une intersyndicale qui a su mobiliser car il n'y a pas une agence qui arrive à sortir du lot !

Tout le monde craque sous le poids des portefeuilles trop chargés, de la pression des chiffres, des ordres et contre-ordres, des objectifs inatteignables et du manque cruel de personnel.

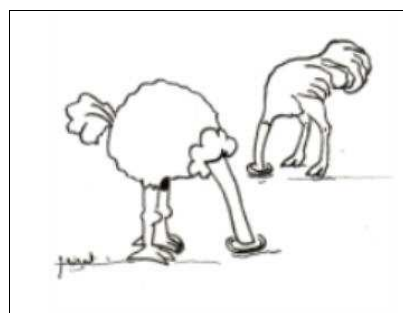
En Bourgogne, en plus des diverses actions menées au travers de la région et des nombreuses fermetures de sites, une forte délégation a manifesté à Dijon au Katamaran, invitant la presse et les médias à se faire l'écho de nos revendications et de notre ras-le-bol !

S'en est suivi à notre demande, une rencontre avec notre DR et son adjoint qui a duré pas moins de 3h00.

Ça fait toujours du bien de « vider son sac », mais qu'en est-il sorti ?

Au final, pas grand-chose en terme de promesses d'amélioration !

Les crédits ne sont pas dans la poche de la Direction régionale nous a-t-on répliqué et en résumé, le DR s'est juste engagé à travailler au remaniement du SMP qui est pour lui le problème majeur des portefeuilles gargantuesques que nous possédons. Les propositions devraient bientôt arriver.



Alors après un suivi mensuel personnalisé qui se résume à 4 entretiens physiques par an en moyenne, peut-être que 2 ou 3 suffiront en 2011 ?

Peut-être va-t-on revenir à l'entretien à 6 mois comme précédemment ?

**Embaucher du personnel ? Mais vous n'y pensez pas ! C'est devenu un « gros mot » de prononcer cela par les temps qui courent !**

Pourtant, même si nous attendons de voir les propositions sur le terrain de ce réaménagement, nous ne sommes pas dupes et ne jouerons pas la politique de l'autruche !

Les demandeurs d'emploi ont besoin de nous rencontrer pour que nous puissions les renseigner, les orienter et leur proposer des offres d'emploi et pour cela, il faut des agents en plus. Indemniser les allocataires c'est



lu dans un article du monde diplomatique de décembre 2010.

Si on compare le nombre d'adhérents revendiqués et les résultats aux élections, on se doute que certains gonflent leurs chiffres.

## L'influence des centrales syndicales

	CGT	CFDT	FO	UNSA	CFTC	CFE-CGC	Solidaires	FSU
<b>Elections prud'homales de 2008</b> (en pourcentage de voix)	33,8	22,1	15,9	6,2	8,9	8,2	3,8	-
<b>Elections dans la fonction publique, 2005-2007 (1)</b> (en pourcentage de voix)	16	11,3	13,1	17,2	2,2	4,1	-	19,9
<b>Elections aux comités d'entreprise, 2005-2006 (2)</b> (en pourcentage de voix)	23	20	13	-	7	7	-	-
<b>Nombre d'adhérents revendiqués</b> (en milliers)	662	833	800	300	142	160	95	128
<b>Taux de présence des délégués syndicaux (3)</b> (pourcentage du nombre d'entreprises de plus de vingt salariés ayant un délégué syndical)	19	19	13	-	7	8	-	-
<b>Taux de signature des accords nationaux (3)</b> (en pourcentage du nombre d'accords nationaux signés)	38	80	71	-	80	79	-	-

(1) Résultats des élections aux commissions administratives paritaires de la fonction publique d'Etat.

(2) Statistiques de la Direction de l'animation de la recherche et des études statistiques (Dares) du ministère du travail.

(3) Document du pôle syndicalisation de la CGT.

certes une priorité, mais on préfère aujourd'hui indemniser sur du long terme plutôt que d'embaucher de agents qui permettront concrètement un retour à l'emploi de bon nombre d'usagers ! C'est ça ce que l'on appelle une politique de réduction des coûts ? On marche sur la tête !

Et qu'en dit notre directeur général suite à la réunion du 25 novembre avec les organisations syndicales ?

### Son programme en 4 points :

1) Rassurez-vous !

La suppression des 1800 postes ne sera pas immédiate mais progressive : 785 équivalent temps plein en 2011, le « solde » en 2012 !

2) Tout va mieux aller !

Pour les formations : en 2009-2010, 2789 agents ont été formés à l'indemnisation. Mais il est incapable de dire si ces agents sont opérationnels sur la fonction !

3) Que du bonheur !

En lieu et place d'une titularisation

des collègues CDD, il propose que soit mise en place une procédure d'accompagnement spécifique !

4) De l'intimité !

Pose d'une porte sur les cloisons des façades pour un maximum de 10 % des bureaux polyvalents dans les agences de proximité, soit à titre indicatif un bureau avec porte pour une agence jusqu'à 25 agents, 2 bureaux entre 30 et 40, 3 jusqu'à 50 et 4 pour une agence de 70 agents. Ces bureaux ont notamment vocation à être utilisés par les agents en charge des entretiens sensibles.

Comme vous pouvez le constater, notre message pourtant clamé haut et du mal à se faire entendre !

Le vent a-t-il poussé nos cris trop haut ou leurs têtes sont-elles si profondément enfouis dans le sable ?

Marc Bigarnet

## Campagne FSU pour le Service Public

Le 6 décembre 2010, la FSU a repris la parole dans la presse (Libération et Le Monde) pour

lancer une campagne de témoignages sur le service public.

L'objectif est de permettre aux personnels d'exprimer leur fierté de travailler au service de tous les publics et aux usagers leur attachement aux services publics, mais aussi pour permettre à chacun de dire la nécessité de le faire évoluer et de lui en donner tous les moyens.

La FSU engage une grande campagne nationale de contributions, pour faire face aux menaces que le gouvernement fait peser non seulement sur la qualité des services, mais aussi sur l'idée même de « service à tous les publics ».

Voir le site : [www.fiers-du-service-public.fr](http://www.fiers-du-service-public.fr)

# A chacun d'inventer sa pétition !



photo du journal de Saône-et-Loire

Le lycée Lucie Aubrac est le lycée agricole de Davayé

# GRÈVE AU LYCEE LUCIE AUBRAC Jeudi 09 décembre 2010

## Déclaration des personnels en grève

« Aujourd'hui, 100 % des enseignants du lycée et 100 % des personnels ATOSS (Administratifs, techniciens de la restauration et de l'entretien, des laboratoires et de la santé) sont en grève ! Nous nous mobilisons suite à l'annonce vendredi 3 décembre de la suppression d'un poste d'allemand et d'un poste d'EPS à la rentrée 2011. Cette décision est affligeante, elle est d'autant plus étonnante que 45 élèves de plus nous ont rejoint à la rentrée 2010.

L'absence d'un enseignement en allemand fait perdre à notre établissement la variété de ses propositions. Alors même qu'il est prévu que les programmes de bac technologique rendent obligatoire, dès 2012, l'apprentissage d'une

deuxième langue vivante, à un moment où l'Europe est en pleine expansion et où le poids de l'Allemagne est grandissant, cela nous semble contradictoire. D'ailleurs, l'établissement travaille en faveur de la coopération européenne sachant que cette démarche fait partie d'une des missions de l'enseignement agricole.

La suppression d'un poste en EPS est incohérente. Il est essentiel à la scolarité (cours, stages...) et aux activités périscolaires (UNSS, clubs sportifs...).

Ces deux enseignantes, présentes dans l'établissement depuis plus de vingt ans, sont très investies (professeures principales, participation aux instances de décision de l'établissement, aux partenariats professionnels et au jumelage avec l'Allemagne...).

Depuis cette annonce, nous restons mobilisés et impliqués dans diverses actions :

- Blocage du lycée par les élèves (mardi 7)
- Grève des personnels (jeudi 9)
- Pétition en ligne <http://www.petitionpublique.fr/?pi=DAVAYE71>
- Courriers des élèves, des parents d'élèves, des

professionnels du vin (aussi bien en France qu'en Allemagne), des élus (conseillers généraux et régionaux)

- soutien des anciens élèves

Cet après-midi, une délégation des personnels et d'élèves se rend à Dijon pour rencontrer le Directeur Régional de l'Agriculture et de la forêt. Vendredi, le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche rencontrera une délégation des enseignants.

Si la situation reste en l'état, un préavis de grève est d'ores et déjà posé pour le lundi 13 décembre.

Dans un lycée où il y a 12 classes, de très bons résultats aux examens (BAC et BTS), il est intolérable et inenvisageable que deux postes soient supprimés alors que les enseignantes qui les occupent sont à plein-temps !

Nous demandons que le dossier soit de nouveau examiné en tenant compte de la réalité du terrain ! »





# Réservez votre samedi 15 janvier 2011

Rendez-vous à la gare de Mâcon à 9h30

États généraux des services  
publics en Saône et Loire

15 janvier 2011 Mâcon

de 9h30 à 17h

**POUR des services publics et  
une fonction publique du  
21ème siècle efficaces et  
démocratiques**

Le collectif mâconnais des services publics organise cette journée pour confronter les points de vue et aboutir à un constat et des propositions partagées et mettre en évidence des pistes de travail mobilisatrices pour la suite.

Les politiques néolibérales viennent d'exploser dans une crise économique, sociale et environnementale qui confirme à la fois leur inefficacité, leur coût et l'injustice qu'elles produisent. Nous sommes convaincus que notre époque est celle d'une prise de conscience par les peuples de l'unité de leur destin. Nombre de biens et de services sont appelés à entrer dans le patrimoine commun de l'humanité ce qui appelle une large appropriation sociale et la mise en oeuvre de services publics à tous niveaux : local, national, international, mondial.

La résistance est indispensable, mais nous ne pouvons nous contenter de défendre un

existant que nous voulons transformer, ni nous résigner à le faire dans le cadre d'un choix de société par nature antagonique à l'essence du Service Public. Il nous faut reprendre l'offensive idéologique sur le terrain du Service Public (et pas seulement de tel ou tel service public).



## **Matinée : Rallye des services publics**

A partir de 9h30, en 5 lieux emblématiques, interventions sur la situation des services publics : SNCF, Poste, Hôpital, Pôle Emploi, Territoriaux, Education

9h30 : la gare

10h15 : la poste

10h45 : rue Carnot

11h15 : place Geneves

11h45 : la mairie

Le **pique-nique citoyen** tiré du sac (boissons fournies par le collectif) devant la mairie ou à la maison des syndicats suivant la météo Le café sera pris au 1<sup>er</sup> étage de la maison des syndicats

## **14h : projection du film « Cheminots »**

au 1<sup>er</sup> étage de la maison des syndicats.

Ce film montre comment ces deux thèmes sont liés, que la recherche de rentabilité attaque à la fois la qualité du travail, la qualité du service rendu et le portefeuille du contribuable.

Il est actuellement projeté dans 6 salles en France.

La bande annonce est visualisable sur divers sites internet.

## **16h : travail en ateliers : que voulons-nous ?**



## **Journée des services publics 15 janvier 2011 à Mâcon**

**Collectif mâconnais des services publics**  
(ATTAC, CGT, FSU, PCF, Solidaires,...) Contacts  
: [fsu71@fsu.fr](mailto:fsu71@fsu.fr) tel : 06 10 70 59 42  
[macon@attac.org](mailto:macon@attac.org) tel : 06 60 84 42 87

# ACTION SOCIALE

## DES DROITS TROP SOUVENT MECONNUS

Les fonctionnaires de l'Etat stagiaires, actifs, retraités, ainsi que dans certains cas les non-titulaires peuvent bénéficier:

- en tant que résidents français, des prestations légales servies par les Caisses d'Allocations Familiales: voir le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr);

- en tant que personnels rémunérés par l'Etat, des prestations interministérielles servies par la SRIAS (Section Régionales Interministérielle d'Action Sociale): voir le site [www.bourgogne.pref.gouv.fr/srias-10073.jsp](http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/srias-10073.jsp);

- en tant que personnels d'un ministère particulier, des prestations interministérielles servies par ledit ministère d'une part, et des prestations spécifiques à celui-ci d'autre part: s'adresser au service du personnel ou aux assistants sociaux du ministère concerné.

Pour l'Education Nationale, voir le site: <http://prestationsociales.ac-dijon.fr/>.

Rappel: à l'Education Nationale, certaines des prestations ministérielles sont ouvertes aux non-titulaires bénéficiant d'un contrat d'au moins 10 mois, ainsi qu'aux AVSI, AVSCO et AED.

Ces prestations et avantages sont très divers et concernent entre autres la famille, le handicap, l'installation ou la mutation, le logement, les transports, les loisirs, la culture, les accidents de la vie etc.

Certains sont certes liés à des situations spécifiques ou soumis à conditions de ressources, mais d'autres sont ouverts à tous: vous êtes forcément concerné.

Vous avez des droits, prenez le temps de vous renseigner!

La FSU a des représentants dans la plupart des structures d'action

sociale, nationales, régionales ou départementales, ministérielles ou interministérielles: ils peuvent éventuellement aussi vous renseigner.

## Vous avez dit CEZAM ?

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) de Bourgogne vous permet, en tant que personnels de l'Etat en Bourgogne, d'accéder à la carte CEZAM, laquelle vous procure, à vous et à votre famille, des réductions sur de multiples activités ou services autour des loisirs, du sport et de la culture en Bourgogne, en France et même à l'étranger.

Pour la Bourgogne, la carte CEZAM est distribuée par l'ACEB 71, qui est une association de services aux comités d'entreprise, à laquelle la SRIAS a adhéré: voir <http://www.aceb71.fr>.

La carte est valable jusqu'au 31 décembre de l'année d'achat, et ouvre à son titulaire, chez tous les partenaires, et sans limites, des réductions pouvant aller de quelques euros (entrées de festivals, théâtres, musées, formations artistiques, culturelles, gastronomiques etc;) à plusieurs dizaines, voire davantage (locations de vacances, voyages et séjours, hôtels, remontées mécaniques, location de matériel de ski etc): voir la liste exhaustive sur les guides "Bourgogne" et "Edition nationale" disponibles à:

[http://www.aceb71.fr/default\\_titulaires.asp](http://www.aceb71.fr/default_titulaires.asp)

La carte Cezam est individuelle, mais l'adhésion se fait par famille: le premier membre de la famille paie 12 euros pour le pack CEZAM, qui comprend sa carte de réduction personnelle, les guides des partenaires (national et régional), l'abonnement aux bulletins CEZAM de Bourgogne, et des assurances pour les activités proposées. Les cartes personnelles des autres membres de la famille coûtent 3,50 euros (prix 2010).

Pour s'inscrire et obtenir les

cartes, télécharger le bulletin sur le site de la SRIAS Bourgogne:

[www.bourgogne.pref.gouv.fr/srias-10073.jsp](http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/srias-10073.jsp)

ou le demander à :

Préfecture de la région Bourgogne  
SRIAS

53 rue de la Préfecture  
21041 DIJON CEDEX

Courriel:  
[SRIAS@bourgogne.pref.gouv.fr](mailto:SRIAS@bourgogne.pref.gouv.fr)

Tél Secrétariat : 03.80.44.67.56

Si vous hésitez encore, un peu de calcul amusant :

Le coût de la carte CEZAM pour une famille de 4 personnes s'élevant à 22,5€ pour l'année (1 kit CEZAM à 12 € + 3 cartes à 3,5 €), en combien de temps sera-t-elle amortie, sachant qu'elle procure - entre autres - des réductions de:

- 6€ par entrée aux spectacles de l'Espace des Arts à Chalon/S, ou 7€ au théâtre de Mâcon, ou 5€ au Théâtre Dijon Bourgogne, ou 2€ à l'Arc au Creusot etc;

- 1,5€ par entrée aux grottes d'Azé, ou au musée de Bibracte, ou au musée de Solutré, ou 2€ au château de Brancion etc.

- 2,9€ par entrée au parc des Combes au Creusot, ou 1€ au Touroparc de Romanèche-Thorins etc.;

- 25€ sur 10 cours individuels de guitare à Chalon/S, 5% sur les livres à la mandragore à Chalon ou au Cadran lunaire à Mâcon, 5% sur le CD et DVD chez Harmonia Mundi à Chalon etc.

- 12,5€ par forfait de ski d'une journée à Courchevel, ou 11€ à Méribel-Mottaret;

- 5% sur un stage UCPA, jusqu'à 25% sur un séjour dans un Center Parc, jusqu'à 20% sur une location de véhicule chez Hertz, 7% sur le catalogue Marmara etc.

(Exemples pris au hasard parmi plusieurs centaines de partenaires en Bourgogne, plusieurs milliers en France qui offrent des réductions...).

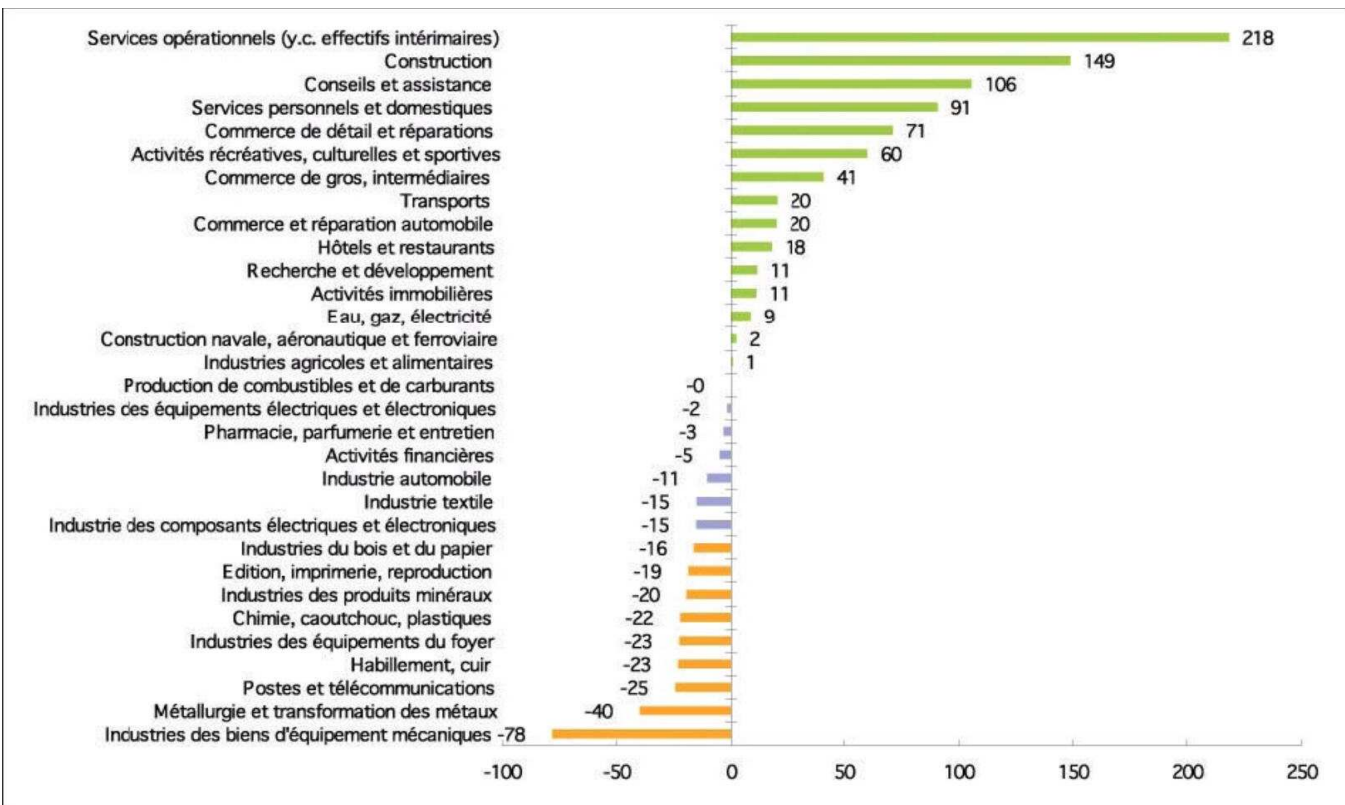


Sources : Insee, calculs CAS

Les prévisions de l'emploi salarié (hors effectifs intérimaires)(4) ont été réalisées sur les secteurs principalement marchand hors agriculture(5), dont les évolutions sont directement liées à la conjoncture. Elles ont été faites à partir d'un modèle à correction d'erreur : l'emploi s'ajuste en fonction des projections d'activité et d'un objectif de productivité à atteindre à moyen terme (cf. annexe).

## Projections sectorielles d'emplois : variations brutes de 2010 à 2015

(en différentiel de créations d'emplois ; en milliers de personnes physiques)



## Bilan des manifestations sur les retraites

Le prochain Conseil Délibératif Fédéral National de janvier 2011 débattera sur ce qu'a pu apporter à notre syndicalisme le mouvement sur les retraites.

Si vous souhaitez participer au débat, merci d'envoyer vos contributions à [fsu71@fsu.fr](mailto:fsu71@fsu.fr)

En Saône-et-Loire, le 23 novembre, l'intersyndicale a rencontré le préfet et a envoyé à

la presse la déclaration unitaire suivante :

« A l'occasion de la journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle du 23 novembre contre la Réforme des Retraites, mais aussi pour l'Emploi, les Salaires, les Conditions de Travail, les organisations syndicales : Cgt, Cfdt, Cftc, Unsa, Fsu, Solidaires, Cfe-Cgc, ont rencontré le Préfet de Saône-et-Loire.

Elles s'étaient assignées comme mission de faire part, au représentant du Gouvernement la

colère, l'indignation, mais aussi la détermination toujours intacte des salariés face aux mépris que leurs affichent le Président de la République, le Gouvernement et ses représentants dans les régions et les départements. Elles ont notamment tenu à affirmer que :

- **La Loi portant réforme aux Régimes des Retraites, est illégitime, non pas au sens constitutionnel, mais au sens politique, dans la mesure où plus de**

70% de l'opinion publique

## Qui a perdu le conflit des retraites ?



## Mais qui a gagné le conflit des retraites ?



refuse le contenu de la réforme qui est, à leurs yeux, injuste et inefficace.

- **Les salariés, les citoyens et les organisations syndicales ne sont pas dupes.** L'objectif principal

de cette réforme n'était pas de trouver une solution aux problèmes de pérennisation du système de retraite solidaire par répartition, mais bien de faire payer aux travailleurs les conséquences de la crise financière et de la rigueur qu'elle provoque, dont ils ne

sont pas responsables.

- **Les conditions étaient largement réunies pour engager une véritable négociation :** Engagement des syndicats pour une véritable réforme comme forces de propositions, soutien de l'opinion publique, unité syndicale durable.

- **La détermination des syndicats à poursuivre le combat contre cette Loi, mais aussi pour la défense de l'Emploi, des Salaires et des Conditions de Travail est toujours aussi forte et elle**

s'exprimera dans les jours et semaines à venir sous des formes multiples.

**Elles ont enfin réaffirmé l'exigence d'ouvrir de véritables négociations nationales interprofessionnelles, notamment sur une Réforme des Retraites avec une véritable prise en compte du rôle des organisations syndicales et de leurs représentants.**

Mais pour l'heure, les organisations syndicales ont pris acte que le dialogue social dans ce pays, mais aussi dans l'ensemble du territoire national, régions et départements, était MORT ! Ce qui pose dorénavant la question de leur participation aux diverses instances de concertations institutionnelles.

Face à cette déclaration solennelle, le Préfet de Saône-et-Loire, après avoir tenté d'expliquer que les responsables syndicaux n'avaient rien compris à la politique du gouvernement, a exprimé sa seule préoccupation : proposer une réunion aux organisations syndicales pour... parler de la sécurité lors des manifestations, notamment sur la RCEA !

Voilà toute la considération du pouvoir en place : **manifestez si vous voulez, mais manifestez sans espérer quoi que ce soit et sans troubler l'ordre public !** Face à l'attitude du représentant du gouvernement, la délégation a quitté cette rencontre après une demi-heure d'un dialogue de sourds.

Nous ne céderons pas, une seule solution, c'est l'investissement et l'action syndicale. Pensons-y tous !





# "un pays, une école, notre avenir"

## Manifestations du 22 janvier 2011

Le collectif des 25 a tenu le 16 novembre 2010 une conférence de presse sur le budget 2011 en présentant une adresse faite à chaque groupe parlementaire. Vous trouverez sur le site <http://www.uneecole-votreavenir.org> cette lettre ainsi qu'un tract destiné à informer l'opinion publique.

Il a également été décidé et annoncé une initiative à caractère national le 22 janvier prochain, sous des formes qui seront précisées dans les semaines à venir (manif nationale ou décentralisée...), afin de mener le débat sur les enjeux éducatifs et de mobiliser largement pour défendre d'autres choix éducatifs.

Une réunion intersyndicale s'est déroulée le jeudi 2 décembre à Chalon-sur-Saône.

Les présents (UNSA, CGT, PEP71, FSU) ont décidé d'adapter la lettre nationale adressée au présidents des groupes parlementaires pour une lecture unitaire au CDEN du 13 décembre et un envoi aux parlementaires de S&L.

## 15 décembre 2010 journée européenne Lettre ouverte intersyndicale 71

Aux députés, sénateurs et Président du Conseil Général de Saône et Loire,

Dans le cadre de la journée de mobilisation de la CES "Non à l'austérité, priorité à l'emploi et à la croissance en Europe", les

organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, UNSA, Solidaires de Saône et Loire ont décidé d'interpeller le 15 décembre 2010, les décideurs politiques et économiques français, à la veille du sommet de l'Union européenne.

Les politiques d'austérité décidées en France et dans la plupart des pays européens sont inacceptables. Au printemps dernier, les grèves et manifestations du peuple grec ont marqué la relance d'une forte mobilisation sociale partout en Europe. Des journées de grève générale ont été organisées en Espagne, en Italie, au Portugal... En France, un mouvement de grève, manifestations, blocage de l'économie, a traversé le pays pendant plusieurs mois. Des manifestations ont lieu en Angleterre, en Irlande... Des grèves sectorielles importantes ont touché la Belgique, la Pologne, la Suisse, l'Allemagne...

Elles mettent à mal la cohésion sociale, frappent les plus fragiles, risquent d'entraîner une nouvelle baisse de l'activité économique, un accroissement du chômage et de rendre impossible la réduction des déficits.

Au contraire, il faut une relance économique tournée vers la satisfaction des besoins sociaux et respectant les impératifs écologiques. Cela nécessite une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, des investissements publics et privés, un renforcement des régulations de la finance et de l'économie. La nécessaire réduction des déficits doit être le fruit d'une autre politique économique et sociale. L'Union européenne doit rapidement consolider les moyens de solidarité vis-à-vis des pays de la zone Euro dont les dettes publiques font l'objet de spéculations financières.

Il faut combattre le dumping social en renforçant le socle social européen, en particulier avec la mise en place d'un salaire minimum dans chacun des Etats membres. L'Union européenne doit garantir les droits sociaux fondamentaux face aux règles du marché et de la concurrence. Il faut donner les moyens à des services

publics de qualité de jouer tout leur rôle. L'harmonisation de la fiscalité des entreprises est une nécessité urgente.

A nous d'imposer nos exigences sociales au niveau européen : réduction du temps de travail sans perte de salaire, retraite et protection sociale garanties par un système public, droits égaux pour tous les travailleurs/ses, défense et amélioration des services publics...

Plus que jamais, la mobilisation des salarié-e-s à travers toute l'Europe est à l'ordre du jour face à un capitalisme financier spéculatif qui met à mal les Etats de l'Union européenne en détruisant leurs systèmes de protection sociale, d'assurance chômage, de retraites, etc...!

La création d'emplois de qualité, la réduction du chômage et en particulier pour les jeunes, la pérennité des systèmes de protection sociale, sont dépendants à la fois des décisions nationales et des réponses européennes.

## Intersyndicale Bourgogne pour défendre les EVS

Le sujet a été évoqué lors du CAEN du 18 novembre 2010, mais l'intersyndicale CGT Educ'action, FSU, SGEN-CFDT, UNSA souhaite qu'un certain nombre de réponses soient apportées aux problèmes rencontrés par les EVS, en particulier lorsqu'ils souhaitent accéder à la VAE ou bénéficier d'une formation qui leur permettrait réellement de se réinsérer dans le monde du travail.

La réduction du nombre de postes d'EVS entraîne aussi un certain nombre de difficultés touchant à leurs missions qui à terme ne pourront plus être assurées.

*C'est pourquoi l'intersyndicale demande une entrevue sur ces sujets à Madame le Recteur.*